



(2) **Appareil ou système de protection destiné à être utilisé en atmosphères explosibles  
Directive 94/9/CE**

(1) **ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE**

(3) Numéro de l'attestation d'examen CE de type : **INERIS 02ATEX0027 X**

(4) Appareil ou système de protection :

**UNITES DE COMMANDE ET PROTECTION TYPES EFQL- et EPKZM-**

(5) Constructeur : **ITALSMEA**

(6) Adresse :  
Via per Cernusco,15  
20060 BUSSERO (MI)  
ITALIE

(7) Cet appareil ou système de protection et toute autre variante acceptable de celui-ci sont décrits dans l'annexe de la présente attestation et dans les documents descriptifs cités dans cette annexe.

(8) L'INERIS, organisme notifié et identifié sous le numéro 0080, conformément à l'article 9 de la Directive du Conseil 94/9/CE du 23 Mars 1994, certifie que cet appareil ou système de protection répond aux Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé en ce qui concerne la conception et la construction des appareils et des systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles, décrites en annexe II de la Directive.

Les examens et les essais sont consignés dans le procès-verbal n° 35098/02.

(9) Le respect des Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé est assuré par :

- la conformité à :

EN 50 014 de juin 1997 + A1 et A2  
EN 50 018 de novembre 2000  
EN 50 281-1-1 de septembre 1998

- les solutions spécifiques adoptées par le constructeur pour satisfaire aux Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé décrites dans les documents descriptifs.

(10) Le signe X, lorsqu'il est placé à la suite du numéro de l'attestation d'examen CE de type, indique que cet appareil ou système de protection est soumis aux conditions spéciales pour une utilisation sûre, mentionnées dans l'annexe de la présente attestation.

- (11) Cette attestation d'examen CE de type se rapporte uniquement à la conception, aux examens et essais de l'appareil ou système de protection spécifié selon la directive 94/9/CE. D'autres exigences de cette Directive seront imposées à la fabrication et à la fourniture de cet appareil ou système de protection, celles-ci ne sont pas couvertes par cette attestation.
- (12) Le marquage de l'appareillage ou du système de protection devra contenir :

 II 2 G D

EEx d IIB T6

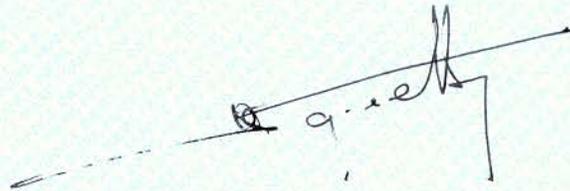
IP66 T 85°C

Verneuil-en-Halatte, le 2002 04 02



X. LEFEBVRE

Ingénieur au Laboratoire de Certification des  
Matériels ATEX



Le Directeur de l'Organisme Certificateur,  
Par délégation  
B. PIQUETTE  
Directeur Adjoint de la Certification



(13)

## ANNEXE

(14) **ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE N° INERIS 02ATEX0027 X**

(15) **DESCRIPTION DE L'APPAREIL OU SYSTEME DE PROTECTION**

Coffrets de commande, de coupure et/ou de protection protégés par enveloppe antidéflagrante.

En face avant, le coffret peut être équipé de divers accessoires tels que : boutons-poussoirs, interrupteurs, potentiomètres, tiges de commande, définis par les documents descriptifs.

### **PARAMETRES RELATIFS A LA SECURITE**

Pour une utilisation aux températures ambiantes inférieures à -20°C (-30°C maxi), la réalisation est prévue par le constructeur, sous sa responsabilité. Les épreuves de type ont été réalisées aux températures ambiantes requises par les normes.

#### Caractéristiques électriques:

- Tensions nominales courant continu : de 12 à 440 V
- Tensions nominales courant alternatif : de 24 à 690 V
- Fréquences : 50/60 Hz
- Puissance max.dissipée en continu : ≤ 20 W
- Puissance max.dissipée en alternatif : ≤ 20 VA
- Courant maximal admissible dans les contacts : ≤ 63 A

### **MARQUAGE**

Le marquage doit être lisible et indélébile ; il doit comporter les indications suivantes :

- **ITALSMEA**  
Via per Cernusco,15  
20060 BUSSERO (MI)  
ITALIE
- EFQL- ou EPKZM- (1)
- INERIS 02ATEX0027 X
- (numéro de série)
- (Année de construction)
-  **II 2 GD**
- EEx d IIB T6 IP66 T85°C
- T.Amb : -30°C à 55°C
- NE PAS OUVRIR SOUS TENSION

(1) Le type est complété par des chiffres et/ou des lettres correspondant aux variantes d'exécution.

Le marquage peut être réalisé dans la langue du pays d'utilisation.

L'appareil doit aussi porter le marquage normalement prévu par les normes de construction qui le concernent.

#### **EXAMENS ET ESSAIS INDIVIDUELS**

Chaque exemplaire du matériel ci-dessus défini doit avoir subi avec succès, avant livraison, conformément à 16.1 de la norme EN 50 018, une épreuve de surpression statique de 10,5 bar d'une durée comprise entre 10 et 60 secondes.

#### **(16) DOCUMENTS DESCRIPTIFS**

Le rapport technique est composé des documents cités ci-après, constituant le dossier descriptif de l'appareil, objet de la présente attestation.

- Notice descriptive TN-15-2002-01 Rev.0(10 pages) signée le 08.01.2002
- Notice d'instruction Istr-uso-manut-efql-epkzm-02E 08-01 (4 pages) datée et signée le 08.01.2002.
- Plan N° C15200200 Rev.0 daté et signé le 08.01.2002.
- Plan N° C15200201 Rev.0 daté et signé le 08.01.2002.
- Plan N° C11200001 Rev.0 daté et signé le 02.02.2000.
- Plan N° C11200003 Rev.0 daté et signé le 02.02.2000.
- Plan N° C11200004 Rev.0 daté et signé le 02.02.2000.
- Plan N° C11200006 Rev.0 daté et signé le 02.02.2000.

#### **(17) CONDITIONS SPECIALES POUR UNE UTILISATION SURE**

Les entrées de câble devront être d'un type certifié et adapté au mode de protection concerné.

Les boîtiers sont prévus pour être utilisés dans une gamme de températures ambiantes de -30°C à 55°C.

Pour l'utilisation dans les atmosphères explosives poussiéreuses, l'utilisateur devra procéder à un nettoyage régulier du boîtier afin d'éviter les dépôts de poussières sur les parois.

Ces conditions spéciales sont définies dans la notice d'instruction.

#### **(18) EXIGENCES ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE SANTE**

Le respect des Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé est assuré par :

- la conformité aux normes européennes EN 50 014, EN 50 018, EN 50 281-1-1.
- l'ensemble des dispositions adoptées par le constructeur et décrites dans les documents descriptifs.